

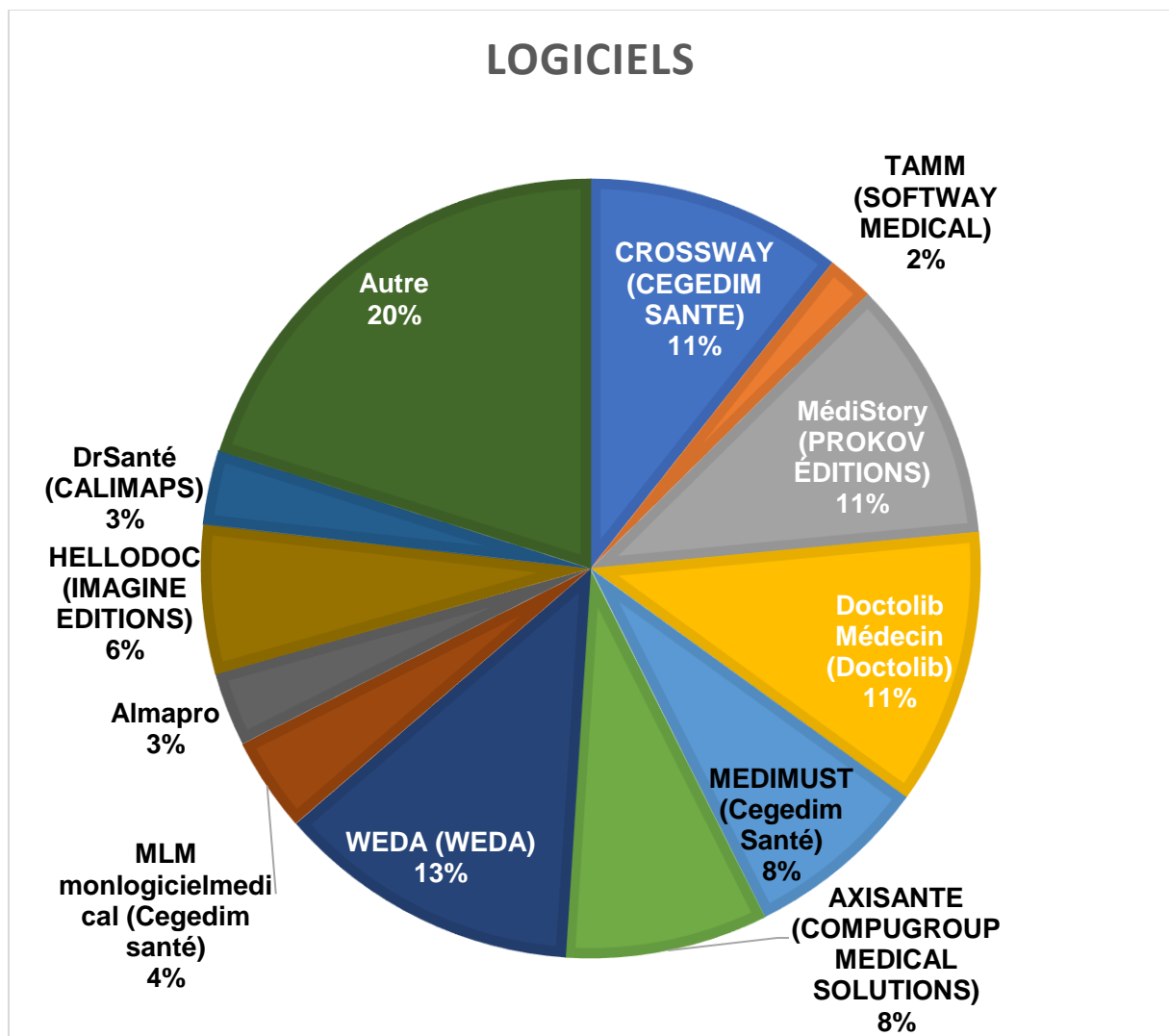
Synthèse de l'enquête logiciel Ségur

Préambule :

À la suite de la fin de la première phase de référencement Ségur des logiciels métier, La Commission E Santé a envoyé une enquête à 16 000 médecins de la région. L'objectif de cette enquête était de recueillir le ressenti des médecins libéraux sur le déploiement de ces mises à jour et l'impact du dispositif sur leurs pratiques. L'enquête a été menée durant l'été 2023 et prend la suite de la première enquête menée au mois de février.

Population :

- Effectif : 343 réponses ;
- Profil des répondants : 44 médecins déclarent qu'ils n'ont pas fait la mise à jour ;
- 54% de médecins généralistes ;
- Taux de répondants ayant mis leur logiciels à jour : 87% pour 94.4% ayant un logiciel référencé. Pour les médecins généralistes, le taux de mise à jour atteint 94% pour 97% de logiciels référencés ;



Les médecins n'ayant pas mis à jour leurs logiciels

Raisons principales de non mise à jour :

- Utilisation d'un logiciel non certifié 32%
- Ne souhaite pas faire la mise à jour alors que le logiciel est référencé 25%
- Non connaissance de la démarche Ségur 20%
- Autres 23% :
 - Difficultés techniques et opérationnelles :
 - Absence de logiciel
 - Fin de carrière

Parmi les médecins n'ayant pas fait la mise à jour, 36% souhaite le faire en changeant de logiciel par exemple.

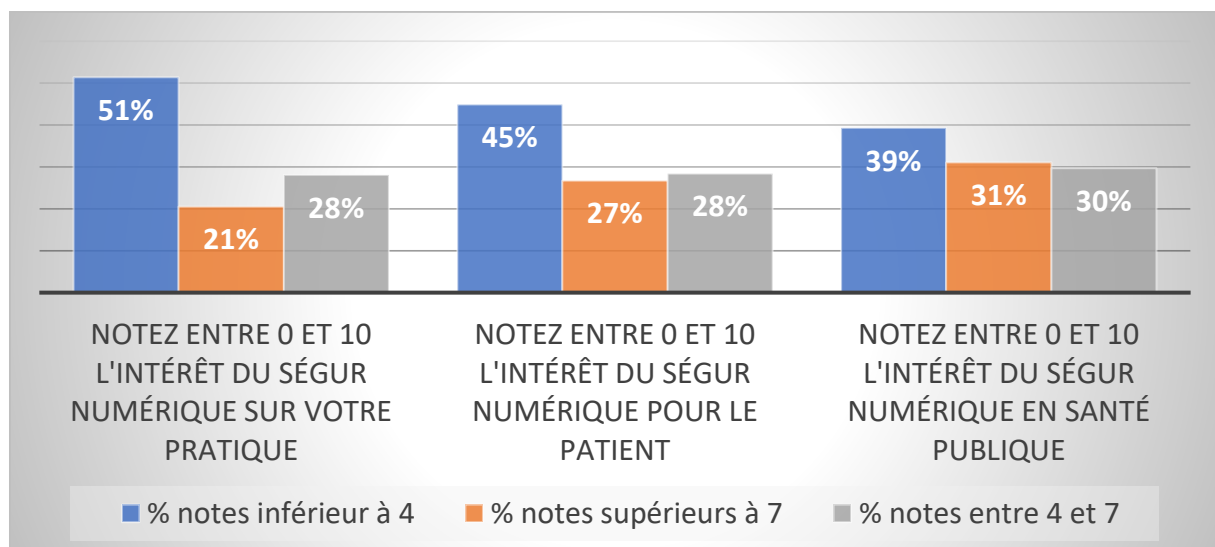
Réponses des médecins ayant mis à jour leurs logiciels

Près de 57% des médecins (66% chez les généralistes) ayant mis à jour leur logiciel estiment qu'ils perdent du temps et 27% estiment que leurs échanges sont plus fluides.

Quelques propositions des médecins :

- Simplification et amélioration de l'ergonomie (Réduction du nombre de clics...)
- Fluidité et sécurité (Correction des bugs fréquents, stabilisation des solutions...)
- Unification et intégration (Uniformiser les logiciel, avoir un accès au serveurs des radiologues sans limites...)
- Collaboration et demande d'avis (impliquer les médecins dans la construction des outils, augmenter les demandes d'avis...)
- Formation des utilisateurs (formation des médecins aux logiciels, des pharmaciens à la E-prescription et des patients sur « Mon espace santé » ...)

L'intérêt des médecins pour tous les aspects de la démarche reste bas :



Lorsqu'il a été demandé aux médecins de répondre à des questions sur les différents fonctionnalités, il a été constaté que les médecins déclaraient ne pas avoir accès à toutes les fonctionnalités. Et ne pas pleinement les utiliser. Quelques exemples :

- INS : 45% déclarent vérifier les carte d'identité des patients pour cela. Seul 36% estiment que la procédure d'exception a amélioré leur pratique ;
- Utilisation de mon espace santé, 11% (13% pour les MG) l'utilise chaque jour, 15% (19% pour les MG) l'utilise une fois par semaine, 25% (30% pour les MG) l'utilise une fois par mois, 49% déclarent ne jamais l'utiliser
- Volet de synthèse médicale : 74% des médecins généralistes génèrent des VSM. Ils font remonter plusieurs remarques : manque de pertinence et de maîtrise sur le contenu, bugs lors de la génération des PDF, très chronophage si les médecins souhaite le rendre pertinent
- E-prescription : 16% des médecins ont parfois des réponse des pharmaciens. Ils regrettent la nécessité de continuer à imprimer, la place prise par le QrCode et ils regrettent le maintien des modifications écrites

Bilan :

Améliorations depuis la précédente enquête :

- Augmentation de la proportion de médecins utilisant Pro Santé Connect
- Augmentation de l'utilisation du DMP des patients

Points de blocages

- Grande disparité de satisfaction entre les logiciels
- Plus de médecins généralistes que de spécialistes estiment que la mise à jour leur fait perdre du temps
- Faible proportion de médecins ayant des retours concernant les Ordonnances numériques. Nécessité d'impression des ordonnances alors qu'il y a envoi numérique.
- La proportion de médecins n'ayant accès qu'à une part limitée des fonctionnalités reste très importante :
 - Méconnaissance de la part des médecins
 - Absence de formation efficace
 - Fonctionnalité inexistante
- Faible impact de la procédure d'exception de l'INS
- Forte proportion de médecins estimant ne pas recevoir la totalité des courriers de leurs correspondants

Quelques solutions pratiques

Concernant les discordance d'identité et problème de récupération de l'INS, la DNS vous met à disposition les sources suivantes :

- ❖ [Conduite à tenir devant une discordance entre l'INS et la pièce d'identité](#)
- ❖ [Conduite à tenir en l'absence de retour d'INSi](#)
- ❖ [En savoir plus sur l'INS | Agence du Numérique en Santé \(esante.gouv.fr\)](#)

Pour plus d'information sur le sujet du DMP, nous pouvons vous rediriger vers les éléments suivants :

- ❖ [Flyer patient Mon espace santé](#)
- ❖ [Top 15 des questions que se posent les médecins sur Mon espace santé](#)
- ❖ [Mon espace santé et la sécurité des données](#)
- ❖ [Pourquoi envoyer les documents de santé dans Mon espace santé ?](#)
- ❖ [Page Professionnel de santé | Agence du Numérique en Santé \(esante.gouv.fr\)](#)